



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 12 avril 2016 — N° 160

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le travail des intervenants à la suite de l'accident d'avion du 29 mars 2016 aux Îles-de-la-Madeleine et exprimer des condoléances aux familles et aux amis des victimes.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de demander une aide gouvernementale pour la réfection du Stade du centenaire de Mont-Joli.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter l'Auberge des Peupliers, qui s'est jointe au Réseau Hôtellerie champêtre, Auberges et hôtels du Québec.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de suggérer que soit décrétée une journée de l'hypoglycémie.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter M. Jacques Goulet, lauréat du prix de distinction Maple Leaf de la Canadian Association of New York.

12 avril 2016

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration afin de féliciter les personnes honorées lors d'une soirée en hommage aux bénévoles de la circonscription de Taschereau.

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. François Cloutier, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale et ex-ministre.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Corporation Aide et intégration jeunesse au travail de La Vallée-du-Richelieu.

M. Blais (Charlesbourg) fait une déclaration afin de rendre hommage au Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg.

M. Ouimet (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Claude Ménard pour sa contribution à la promotion et à la préservation du patrimoine folklorique.

À 13 h 53, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

12 avril 2016

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

La Politique énergétique du Québec 2030.

(Dépôt n° 2090-20160412)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, dépose les rapports annuels de Québec en Forme, pour les exercices financiers suivants :

2010-2011

(Dépôt n° 2091-20160412)

2011-2012

(Dépôt n° 2092-20160412)

2012-2013

(Dépôt n° 2093-20160412)

2013-2014

(Dépôt n° 2094-20160412)

2014-2015

(Dépôt n° 2095-20160412)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 février 2016 par M. Martel (Nicolet-Bécancour) concernant la défusion du secteur Lac-à-la-Tortue de la Ville de Shawinigan;

(Dépôt n° 2096-20160412)

12 avril 2016

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 mars 2016 par M. Bergeron (Verchères) concernant l'adoption d'un décret afin d'exclure un terrain d'une zone agricole pour la construction d'une école primaire à Val-des-Monts;

(Dépôt n° 2097-20160412)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 mars 2016 par Mme D'Amours (Mirabel) concernant la désignation d'un jour férié pour le jour du Souvenir.

(Dépôt n° 2098-20160412)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 8 avril 2016, que lui a adressée Mme Guylaine Leclerc, Vérificatrice générale du Québec, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 6 avril 2016 concernant l'octroi d'un prêt d'Investissement Québec et d'une subvention du ministère du développement économique à l'entreprise Premier Tech.

(Dépôt n° 2099-20160412)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5, 6 et 7 avril 2016, a poursuivi le débat sur le discours du budget, conformément à l'article 275 du Règlement.

(Dépôt n° 2100-20160412)

12 avril 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Paradis (Lévis) dépose :

Une liste concernant l'état des bâtiments du réseau de la santé.
(Dépôt n° 2101-20160412)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), Mme Samson (Iberville) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue la mémoire de
M. Marcel Dubé, pionnier de la dramaturgie québécoise et auteur
prolifique;

QU'elle se souvienne de la profondeur sociale de son
œuvre et de son amour de la langue française;

QU'elle souligne son influence sur le théâtre québécois
et sur ses artisans, qui ont contribué, tout comme lui, à le définir.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

12 avril 2016

M. Drainville, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le financement du Parti libéral du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Roy (Montarville), conjointement avec M. Drainville, leader de l'opposition officielle, présente une motion concernant le financement des partis politiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier) présente une motion visant la tenue d'une commission parlementaire concernant la vente de l'entreprise RONA; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu;
 - la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal.
-

12 avril 2016

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 avril 2016, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet), M. Caire (La Peltre), M. Lelièvre (Gaspé), M. Lisée (Rosemont), M. Bergeron (Verchères), Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Hivon (Joliette), M. Villeneuve (Berthier), Mme David (Gouin), M. Kotto (Bourget), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Rochon (Richelieu), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 276 du Règlement, M. Bonnardel (Granby) fait quelques commentaires au nom du deuxième groupe d'opposition.

Le débat terminé, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, déclare les motions pour formuler un grief recevables.

Puis, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, entreprend la mise aux voix des motions pour formuler un grief présentées au cours du débat.

Est d'abord mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Marceau (Rousseau). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de politique économique qui a mené à la stagnation de l'investissement privé, à l'absence de soulagement pour les familles et à l'abandon de la promesse de créer 250 000 emplois.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 182 en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

12 avril 2016

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Bonnardel (Granby). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir alourdi de 750 \$ en moyenne le fardeau fiscal de chaque citoyen québécois depuis le début de son mandat.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **183** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Khadir (Mercier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2016-2017 et ses surplus de deux milliards versés intégralement au Fonds des générations qui enferment le Québec dans une austérité permanente et qui empêchent de financer adéquatement les services publics, notamment ceux du réseau de la santé et des services sociaux.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **184** en annexe)

Pour : **20** Contre : **87** Abstention : **0**

12 avril 2016

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Therrien (Sanguinet). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour la politique d'austérité qui hypothèque la croissance économique québécoise.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **185** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Caire (La Peltre). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour ne pas avoir de plan sérieux afin de combler l'écart à résorber de 890 millions de dollars aux dépenses de programmes en 2017-2018.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **186** en annexe)

Pour : **44** Contre : **61** Abstentions : **2**

12 avril 2016

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Lelièvre (Gaspé). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de mesures concrètes répondant aux besoins des régions, notamment les régions ressources, dans son budget 2016-2017.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **187** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Lisée (Rosemont). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir déposé un budget qui s'inspire des pratiques du gouvernement conservateur de Stephen Harper rejeté massivement par les Québécoises et les Québécois lors des dernières élections générales fédérales.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **188** en annexe)

Pour : **29** Contre : **61** Abstentions : **17**

12 avril 2016

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Bergeron (Verchères). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral d'avoir abandonné une revendication officielle du Québec, qui est de rétablir immédiatement à 25 % la part fédérale du financement de la santé.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **189** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral d'avoir déposé un budget qui réduit les sommes allouées au logement social.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **190** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

12 avril 2016

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2016-2017 et son plan de soutien dans les secteurs clés de l'économie qui n'amorcent pas résolument une transition écologique de l'économie québécoise.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **191** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme Hivon (Joliette). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour les compressions de 5 millions de dollars imposées au Directeur des poursuites criminelles et pénales et pour la non attribution pour les fins prévues de la somme de 30 millions de dollars accumulée dans le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels et dans le Fonds accès justice.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **192** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

12 avril 2016

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Villeneuve (Berthier). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour des coupes successives au budget de La Financière agricole.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **193** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de Mme David (Gouin). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2016-2017 et son Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur qui ne comblent pas le sous-financement chronique du système d'éducation publique causé par les compressions budgétaires réalisées par ce même gouvernement et les gouvernements précédents.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **194** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

12 avril 2016

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Kotto (Bourget). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de moyens financiers adéquats pour la francisation des Québécois d'adoption dans son budget 2016-2017.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **195** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Ouellet (René-Lévesque). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son immobilisme quant à l'aide et au soutien pour les entrepreneurs et entreprises qui veulent relever le Québec.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **196** en annexe)

Pour : **46** Contre : **61** Abstention : **0**

12 avril 2016

Est ensuite mise aux voix la motion pour formuler un grief de M. Rochon (Richelieu). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour les maigres investissements consentis en soins et maintien à domicile.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 197 en annexe)

Pour : 46 Contre : 61 Abstention : 0

Est enfin mise aux voix la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 198 en annexe)

Pour : 61 Contre : 46 Abstention : 0

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 88, Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales, soit maintenant adopté.

12 avril 2016

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 88 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 88 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 75 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 75 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 6 avril 2016, sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 16 et 17 mars 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles. Le rapport contient des observations, des conclusions et 5 recommandations.

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

12 avril 2016

Débats de fin de séance

À 18 h 05, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, portant sur le sujet suivant : « Le pouvoir du ministre de confier au Bureau des enquêtes indépendantes les enquêtes sur les allégations d'agressions sexuelles sur des femmes autochtones par des policiers ».

À 18 h 18, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 16 et 17 mars 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles. Le rapport contient des observations, des conclusions et 5 recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

12 avril 2016

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 13 avril 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 20 h 05, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 13 avril 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

12 avril 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion pour formuler un grief de M. Marceau (Rousseau) :

(Vote n° 182)

POUR - 46

Bergeron (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Lamontagne (CAQ)	(Vachon)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Pagé (PQ)	Samson (CAQ)
Charette (CAQ)	LeBel (PQ)	Paradis (CAQ)	Soucy (CAQ)
Cousineau (PQ)	Leclair (PQ)	(Lévis)	Spénard (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Péladeau (PQ)	Surprenant (CAQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lelièvre (PQ)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	Villeneuve (PQ)
Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)	
Khadir (IND)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Kotto (PQ)	Massé (IND)	Roy (IND)	
Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Arthabaska)	
	(René-Lévesque)		

CONTRE - 61

Anglade (PLQ)	Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	David (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Outremont)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Busque (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

12 avril 2016

Sur la motion pour formuler un grief de M. Bonnardel (Granby) :

(Vote n° 183)

(Identique au vote n° 182)

12 avril 2016

Sur la motion pour formuler un grief de M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 184)

POUR - 20

Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	Surprenant (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (IND)	
Khadir (IND)	Massé (IND)	(Arthabaska)	
Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Samson (CAQ)	
Lamontagne (CAQ)	(Lévis)	Soucy (CAQ)	

CONTRE - 87

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Arcand (PLQ)	(Outremont)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Barrette (PLQ)	Drainville (PQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bernier (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	Habel (PLQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Traversy (PQ)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	Péladeau (PQ)	Turcotte (PQ)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Charlebois (PLQ)	Lamarre (PQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Chevarie (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
Cousineau (PQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	
D'Amour (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)	
Daoust (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

12 avril 2016

Sur la motion pour formuler un grief de M. Therrien (Sanguinet) :

(Vote n° 185)

(Identique au vote n° 182)

12 avril 2016

Sur la motion pour formuler un grief de M. Caire (La Peltre) :

(Vote n° 186)

POUR - 44

Bergeron (PQ)	Lamontagne (CAQ)	Pagé (PQ)	Samson (CAQ)
Bérubé (PQ)	Lavallée (CAQ)	Paradis (CAQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	LeBel (PQ)	(Lévis)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	Leclair (PQ)	Péladeau (PQ)	Surprenant (CAQ)
Cousineau (PQ)	Legault (CAQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
D'Amours (CAQ)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	Villeneuve (PQ)
(Jonquière)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)	
Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (IND)	
Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	(Arthabaska)	
Laframboise (CAQ)	(René-Lévesque)	Roy (PQ)	
Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	(Bonaventure)	
	(Vachon)		

CONTRE - 61

Anglade (PLQ)	Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	David (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Outremont)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Busque (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

ABSTENTIONS - 2

Khadir (IND)	Massé (IND)
--------------	-------------

12 avril 2016

Sur la motion pour formuler un grief de M. Lelièvre (Gaspé) :

(Vote n° 187)

(Identique au vote n° 182)

12 avril 2016

Sur la motion pour formuler un grief de M. Lisée (Rosemont) :

(Vote n° 188)

POUR - 29

Bergeron (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (IND)
Bérubé (PQ)	LeBel (PQ)	(Vachon)	(Arthabaska)
Cousineau (PQ)	Leclair (PQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Péladeau (PQ)	Traversy (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lelièvre (PQ)	Poirier (PQ)	Turcotte (PQ)
(Jonquière)	Maltais (PQ)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Rochon (PQ)	
Khadir (IND)	Massé (IND)	Roy (PQ)	
Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	(Bonaventure)	
	(René-Lévesque)		

CONTRE - 61

Anglade (PLQ)	Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	David (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Outremont)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Busque (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

ABSTENTIONS - 17

Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Soucy (CAQ)	
Lamontagne (CAQ)	(Lévis)	Spénard (CAQ)	

12 avril 2016

Sur la motion pour formuler un grief de M. Bergeron (Verchères) :

(Vote n° 189)

(Identique au vote n° 182)

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 190)

(Identique au vote n° 182)

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 191)

(Identique au vote n° 182)

Sur la motion pour formuler un grief de Mme Hivon (Joliette) :

(Vote n° 192)

(Identique au vote n° 182)

Sur la motion pour formuler un grief de M. Villeneuve (Berthier) :

(Vote n° 193)

(Identique au vote n° 182)

12 avril 2016

Sur la motion pour formuler un grief de Mme David (Gouin) :

(Vote n° 194)

(Identique au vote n° 182)

Sur la motion pour formuler un grief de M. Kotto (Bourget) :

(Vote n° 195)

(Identique au vote n° 182)

Sur la motion pour formuler un grief de M. Ouellet (René-Lévesque) :

(Vote n° 196)

(Identique au vote n° 182)

Sur la motion pour formuler un grief de M. Rochon (Richelieu) :

(Vote n° 197)

(Identique au vote n° 182)

12 avril 2016

Sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement :

(Vote n° 198)

POUR - 61

Anglade (PLQ)	Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	David (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Outremont)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Busque (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

CONTRE - 46

Bergeron (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Lamontagne (CAQ)	(Vachon)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Pagé (PQ)	Samson (CAQ)
Charette (CAQ)	LeBel (PQ)	Paradis (CAQ)	Soucy (CAQ)
Cousineau (PQ)	Leclair (PQ)	(Lévis)	Spénard (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Péladeau (PQ)	Surprenant (CAQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lelièvre (PQ)	Poirier (PQ)	Traversy (PQ)
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	Villeneuve (PQ)
Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)	
Khadir (IND)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Kotto (PQ)	Massé (IND)	Roy (IND)	
Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Arthabaska)	
	(René-Lévesque)		